

SITUATION DES PERSONNELS DONT LES CONGÉS BONIFIÉS SONT OUVERTS CETTE ANNÉE.

LETTRE OUVERTE

Draveil, le 08 avril 2020.

Madame Nicole BELLOUBET

Garde des Sceaux, Ministre de la Justice

Ministère de la Justice

13 Place Vendôme

75 042 PARIS Cedex 01

Madame La Ministre,

Par la présente, j'ai l'honneur d'attirer votre attention sur la situation des personnels dont les congés bonifiés sont ouverts cette année.

En effet, les vols ne sont plus assurés durant cette période de crise sanitaire, donc aucune réservation ne peut être faite pour le moment.

L'Union Justice FORCE OUVRIERE vous demande, en fonction de la durée du confinement, que les personnels directement impactés puissent reporter leur départ, à l'année prochaine s'il le faut, et sans aucune conséquence sur les prochaines dates d'ouverture de droit à congés bonifiés.

Certains personnels directement impactés par l'annonce du ministre de l'éducation nationale de conditionner la validation des examens au contrôle continu par la présence obligatoire des élèves jusqu'au 4 juillet inclus, il est nécessaire que les chefs de service acceptent que les personnels concernés puissent décaler de quelques jours le vol aller comme celui du retour.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'expression de mes salutations respectueuses.

Le Président de l'Union des Syndicats
FORCE OUVRIÈRE du Ministère de la Justice



Emmanuel BAUDIN